



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de la sécurité, de la police et de l'environnement

Police

Etat-major de la Police
Service des télécommunications
et informatique police
Case postale 236
1211 Genève 8

ADSI FONTI SA
Avenue Louis-Casaï 71

1216 COINTRIN

A l'att. de M. Alex Lazzarotto

N/réf.:
Dossier traité par :
V/réf.:

Genève, le 18 mai 2011

Monsieur,

Par la présente nous vous informons, que suite à la visite de vos nouveaux locaux, sis 71 avenue Louis-Casaï, du 14 avril 2011, il a été constaté avec plaisir que les mesures de sécurité prises afin de sécuriser votre nouvelle centrale d'alarme satisfont à nos exigences, comme celles-ci sont mentionnées dans l'arrêté sur les alarmes contre les agressions et les effractions du 14 mars 2011.

Il a également été constaté que vos demandes de renseignements relatives à la réglementation en matière de sécurité sont satisfaites.

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter à tout moment.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations.

Didier Trovatelli
Responsable des Alarmes